L'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) dans les établissements sociaux médico-sociaux
Les 10 étapes pour comprendre l'ERRD en 2+1 jours

Durée

- 2 + 1 jours

Dates

- Vendredi 27 Mars 2020
- Jeudi 02 Avril 2020
- Vendredi 03 Avril 2020

Lieu

- IRTS PACA et Corse

  20 bd des Salyens-13008 Marseille

  Locaux équipé d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et d'un paper-bord.

Prix

- Formation à l'IRTS : 500€/stagiaire pour un effectif minimum de 10 stagiaires.
- Formation sur site : nous consulter.

Animateur

- Michel KAPRIELIAN, spécialiste du secteur sanitaire, social, médico-social.

Public concerné

- Toute personne désirant connaître les nouveaux textes budgétaires et financiers sur les établissements sociaux médico-sociaux.
- Tout agent amené à contrôler ou établir l'ERRD d'un établissement ESMS (secteur privé et public) et à comprendre la méthodologie des différentes étapes d'élaboration de l'ERRD afin de vérifier les différents tableaux financiers et définir un plan d'actions .

Objectifs

- Acquérir une méthodologie permettant d'optimiser ses prises de décisions financières dans le cadre des nouvelles règles liées à la loi de finances antérieures et le projet de décret sur les établissements sociaux médico-sociaux et les évolutions 2015 et 2016 de la loi AVS et SANTE, les instructions et circulaires de 2017.
- Maîtriser la nouvelle logique budgétaire annuelle et pluriannuelle et les nouveaux tableaux financiers et budgétaires.
- Anticiper la connaissance et la réflexion sur l'ERRD afin d'élaborer un plan d'action.

Démarche pédagogique

- Un document de synthèse pédagogique est remis à chaque participant.
- Les participants devront venir avec une calculatrice.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques.

Programme

Introduction

- Les instructions et circulaires de 2017, la note de la CNSA du 27 septembre 2017
- Rappel des notions de FRI, FRE, FRNG et BFR puis CAF, le problème du reclassement du leasing
- Clôture de l'exercice, documents de clôture et affectation des résultats
- Les incidences dans la réforme du CASF
- La notion d'équilibre global, d'équilibre strict et non strict et les cas particuliers
- Les contrôles de fin d'exercice

L'élaboration de l'E.R.R.D
Cas pratique de l'ESMS Saint Barnabé

- Introduction
- Etape 1 : élaboration du bilan financier 2016
- Etape 2 : calcul de la CAF 2016
- Etape 3 : calcul du FDR 2017 et élaboration du bilan financier 2017
- Etape 4 : explication des différences entre le FRNG 2016 et le FRNG 2017
- Etape 4 bis : calcul des ratios financiers 2016 et 2017
- Etape 5 : calcul de la CAF 2017
- Etape 5 bis : calcul des ratios financiers 2017 (suite)
- et ratios complémentaires de l'instruction du 19 juin 2017

L'élaboration de l'E.R.R.D
Cas pratique de l'ESMS Saint Barnabé

- Etape 6 : calcul de l'ERRD synthétique et du tableau de financement réalisé 2017 (avec tableau particulier 2017 pour les ESMS publics)
- Etape 7 : lien entre le FRNG et la trésorerie
- Etape 8 : tableau d'affectation des résultats du fonctionnement 2017
- Etape 9 tableaux annexes à l'ERRD
- Etape 10 diagnostic de 2 établissements sur l'ERRD synthétique

Conclusion et plan d'action

- En intersession; Mise en œuvre sur son propre établissement.

Retour d'expérience

- Appropriation de la méthode et des outils à partir de l'expérience des stagiaires

Renseignement et inscription:
Sabah AGUENI
Tél.: 04 91 76 99 42
sabah-agueni@irts-pacacorse.com